

**Conseil à la Vie Sociale
EHPAD « Résidence du Midi »
14 Rue du Midi
56 770 PLOURAY**

Compte-rendu de la réunion du MERCREDI 21 JUIN 2023 à 14H30
--

Etaient présents :

Les représentants du conseil d'administration

- Mesdames LE BLEVEC M et LE GAC C

Les représentants des usagers

- Mesdames BASILLE, FERREC, KERGREIS J, PACTON G, VILLETTE et Monsieur VILLETTE

Les représentants du personnel

- Mesdames MATHIAS P (IDEC), HELLEC C (animatrice), LE CORRE M (psychologue)

Les Membres des représentants des familles :

- Mesdames LE COZE C, LE LAIN C, JUGANT N

La Directrice de l'EHPAD

- Madame GLORET

Ordre du jour :

1° Approbation du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement

2 ° Bilan de la fête de la musique

3 ° Mise en service de la Wifi

4 ° Projet en cours

5 ° Questions diverses

1° Approbation du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement

Un nouveau décret du ministère des Solidarités et de la Santé impose aux EHPAD de nouvelles obligations notamment :

→ le marquage du linge de tout nouvel arrivant par l'établissement sans surcoût pour le résident ainsi que l'entretien

→ la fourniture et pose de linge de toilette, linge relatif à l'entretien et à l'usage du lit et du linge de table (déjà réalisé à la Résidence)

→ accès aux moyens de communication, y compris internet, dans les chambres et dans les espaces communs (point développé au 3°)

→ la facturation du logement après décès, lorsque les objets des résidents n'ont pas été retirés, n'est possible que pour une durée maximale de 6 jours.

Le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement de l'EHPAD datant de 2010, un certain nombre d'éléments est venu « étoffer » les droits et obligations de chacun comme les directives anticipées.

Après avoir échangé sur les documents, les membres du conseil donnent leur avis favorable.

La directrice explique que ces documents seront soumis à l'approbation du conseil d'administration le jeudi 29 juin avant d'entrer en vigueur.

Certaines mesures engendrent des coûts pour l'établissement (sans financement supplémentaire) :

- 3 456 € pour l'étiquetage (machine + imprimante+ consommable)
- le wifi (voir point 3°)

2 ° Bilan de la fête de la musique

Corinne animatrice fait un bilan de cette fête (voir doc en annexe).

Elle précise que la prestation de la musicienne a coûté 265 € frais de déplacement inclus.

Les résidents présents font un retour très positif sur cette journée tant sur le repas servi « c'était très très bon » ainsi que sur l'animation musicale et l'ambiance.

3 ° Mise en service de la Wifi :

Les textes nous imposent de mettre en service un réseau WIFI pour les résidents / visiteurs et un réseau pour les professionnels de l'établissement.

Nous avons dû procéder à l'achat de bornes wifi, et faire passer les câbles électriques afin de relier les bornes.

→ 4 404 € auprès du prestataire informatique pour l'achat des 10 bornes + mise en service

→ 4 128 € auprès de l'électricien

Soit un total de 8 532 € (aucun financement, prise en charge intégrale par les EHPAD).

4 ° Projet en cours :

Le projet à court terme pour l'établissement est le renouvellement du mobilier de la salle de restaurant et la réfection des locaux salle de restaurant et salon.

Pour rappel : CVS du 14 mars 2023

Le devis pour le changement du mobilier en salle de restauration : 22 tables (avec pied central et à hauteur variable pour certaines), 36 chaises (à petites roulettes sur l'avant et avec accoudoir) : montant : 27 990 € TTC

Déduction faite de la subvention = 10 470 €. La collectivité pouvant récupérer la TVA, l'achat représentera un coût d'environ 5800 €.

- **Décoration** : nous avons fait aussi le choix de prévoir la réfection de la salle de restauration et du salon : réfection du sol : pose d'un vinyl et peinture sur les murs et radiateurs.

Montant sol : 21 303 €

Montant peinture : 9 712 €

Le montant de la réfection des locaux n'est pas un montant fixe au vu de certains choix (type de tapisseries, faïence à prévoir...).

Le planning des travaux est prévu au mois de septembre et nécessitera que les résidents déjeunent pendant une semaine aux étages de la Résidence.

Les travaux du sol nécessitent un dégagement total des locaux.

Nous en informerons les résidents dès que le planning se précisera.

Une commission composée de 3 professionnels + 3 membres du conseil d'administration s'est réunie afin de faire les choix décoratifs.

Présentation du travail réalisé.

L'assemblée donne un avis favorable au projet et font des retours très positifs « du 4 étoiles ! » a pu s'exprimer une résidente.

Le projet est à votre disposition sur le tableau d'affichage de l'entrée de la Résidence.

Le projet à long terme est celui de la suppression de 5 chambres doubles entraînant des travaux sur la structure du bâtiment (ajout). Le planning qui serait retenu : début de travaux pour septembre 2025.

5 ° Questions diverses

CRANBERRY : un représentant des familles nous questionne sur le cranberry et sa distribution. Nous expliquons qu'il est donné 1 verre à chaque résident ayant des problématiques d'infection urinaire et ce à titre préventif. La liste est établie par le médecin coordonnateur.

Eau à table : Une résidente nous fait part d'une problématique de température d'eau au niveau des carafes. Le point sera fait avec le service de restauration afin de privilégier un passage au frais des carafes.